



Número de Révision: 010.0

Date de sortie: 06/30/2025

1. IDENTIFICATION

| | | | |
|---|--|-----------------------|--|
| Désignation de l'article: | LOCTITE AA 349 UV GLASS BONDER known as Impruv® Optically Clear UV Adh | Numéro IDH: | 88489 |
| Type de produit/utilisation recommandée: | Adhésif polymérisant par exposition au rayonnement UV | numéro d'item | 34931 |
| Restriction d'utilisation: | Non identifié | Région: | Canada |
| Raison sociale: | Henkel Canada Corporation Meadowpine Boulevard 2515 Mississauga, Ontario L5N 6C3 | Votre contact: | Téléphone: +1 (905) 814-6511 NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) NUMÉROS DE TÉLÉPHONE D'URGENCE: MÉDECIN : Centre Anti-Poison 1-877-671-4608 (appel à frais virés) ou 1-303-592-1711 TRANSPORT: CHEMTREC: 1-800-424-9300 1-703-527-3887 (appel à frais virés) Internet: www.henkelna.com |

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

VUE D'ENSEMBLE DE TOUS LES CAS D'URGENCE

| | |
|----------------|---|
| DANGER: | H315 - PROVOQUE UNE IRRITATION CUTANEE. H317 - PEUT PROVOQUER UNE ALLERGIE CUTANEE. H318 - PROVOQUE DE GRAVES LESIONS DES YEUX. |
|----------------|---|

| CLASSE DE RISQUE | CATEGORIE DE RISQUE |
|----------------------------|---------------------|
| IRRITATION CUTANEE | 2 |
| LESIONS OCULAIRES GRAVES | 1 |
| SENSIBILISATION DE LA PEAU | 1 |

PICTOGRAMME(S)



Conseils de prudence

| | |
|----------------------|--|
| Prévention: | P261 - Évitez de respirer des brouillards/vapeurs. P264 - Laver soigneusement la zone affectée après la manipulation. P272 - Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. P280 - Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux et du visage. |
| Intervention: | P302+P352 - EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 - EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau |

Numéro IDH: 88489

Nom du produit: LOCTITE AA 349 UV GLASS BONDER known as Impruv® Optically Clear UV Adh

Stockage:
Élimination:

pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P333+P313 - En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.
P362+P364 - Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Non prescrit
P501 - Mettre le contenu et/ou le récipient au rebut conformément aux règlements fédéraux, nationaux, provinciaux et locaux.

Autres dangers Non disponible

La classification est conforme aux règlements canadiens sur les produits dangereux et aux dispositions du Système général harmonisé (Globally Harmonized System, GHS) de classification et d'étiquetage des produits chimiques de l'ONU.

Voir section 11 pour information supplémentaire sur la toxicologie.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

| Substances dangereuses | Numéro CAS | Poids %* |
|--|------------|----------|
| Méthacrylate à point d'ébullition élevé | 7534-94-3 | 10 - 30 |
| Méthacrylate hydroxyalkyle | 27813-02-1 | 10 - 30 |
| méthacrylate de dodécyle | 142-90-5 | 5 - 10 |
| Acide acrylique | 79-10-7 | 1 - 5 |
| Méthacrylate de tétradécyle | 2549-53-3 | 1 - 5 |
| [3-(2,3-Époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane | 2530-83-8 | 1 - 5 |
| Méthacrylate d'hexadécyle | 2495-27-4 | 1 - 5 |
| Méthylque d' méthacrylate | 80-62-6 | 0.1 - 1 |

*Les pourcentages exacts peuvent varier ou constituer un secret commercial. L'intervalle de concentration est fourni pour aider les utilisateurs à assurer les protections appropriées.

4. MESURES DE PREMIERS SECOURS

Mesures de premiers secours par voies d'exposition probables

| | |
|--|---|
| Inhalation: | Amener au grand air. En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Appeler un médecin. |
| Contact avec la peau: | Rincer immédiatement la peau à grande eau (avec du savon, s'il est disponible). Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Si des symptômes se manifestent et persistent, consultez un médecin. Laver les vêtements avant réutilisation. |
| Contact avec les yeux: | Rincer à grande eau, de préférence tiède pendant au moins 15 minutes, en gardant toujours les paupières ouvertes. Appeler un médecin. |
| Ingestion: | Ne pas faire vomir. Ne jamais rien donner oralement à une personne inconsciente. Garder la personne calme. Appeler un médecin. |
| Symptômes et effets les plus importants(aigu et retardé): | Les principaux symptômes et effets connus, aigus et différés, sont décrits à la section 11 : Renseignements toxicologiques. |
| Indication de toute attention médicale immédiate / traitement spécial nécessaire: | Non disponible |

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

| | |
|---|---|
| Moyen d'extinction approprié: | Poudre sèche, mousse ou dioxyde de carbone. |
| Agents extincteurs inappropriés: | Non disponible |

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome et une panoplie complète de protection telle qu'une tenue de nettoyage. En cas d'incendie, refroidir les récipients exposés avec de l'eau vaporisée.

Feu inhabituel ou risques d'explosion: La polymérisation non maîtrisée peut causer une évolution thermique rapide et une hausse de pression qui pourrait entraîner la rupture rapide de contenants ou de récipients d'entreposage scellés.

Produit ou gaz issus de la combustion: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. De formol. Vapeurs organiques irritantes.

6. MESURES EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Utiliser la protection personnelle recommandée à la section 8, isoler la zone dangereuse et refuser l'accès au personnel inutile et non protégé.

Mesures de protection de l'environnement: Ne pas laisser le produit entrer dans les égoûts ou les voies d'eau.

Méthodes de nettoyage: Assurer une ventilation adéquate. Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel, sciure). Conserver dans un récipient fermé, partiellement rempli, jusqu'au moment de son élimination. Voir la section 8 « Contrôles de l'exposition / Protection personnelle » avant le nettoyage.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation: Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou la buée. Bien se laver après la manutention. Ne pas goûter ou avaler. Pour les activités où un contact avec les yeux ou le visage pourrait se produire, fournir une douche d'urgence et un bassin oculaire.

Stockage: Pour un entreposage sans risque, entreposer à des températures égales ou inférieures à 38 °C (100.4 °F)
Garder dans un endroit frais, bien ventilé, à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Garder le récipient bien fermé jusqu'à utilisation.

Pour obtenir des renseignements sur la durée de conservation du produit, veuillez examiner les étiquettes sur le récipient ou vérifier la fiche technique.

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Les employeurs devraient accomplir une évaluation de tous les lieux de travail pour déterminer le besoin, et du choix, des commandes appropriées d'exposition et le matériel de protection pour chaque tâche effectuée.

| Substances dangereuses | ACGIH TLV | OSHA PEL | AIHA WEEL | Autre |
|-----------------------------|---|-------------------------|-----------|-----------------------------------|
| Méthacrylate hydroxyalkyle | Rien | Rien | Rien | 1 ppm TWA 3 ppm STEL |
| méthacrylate de dodécyle | Rien | Rien | Rien | 50 ppm |
| Acide acrylique | 2 ppm TWA (PEAU) | Rien | Rien | 1 ppm TWA 3 ppm STEL (PEAU) |
| Méthacrylate de tétradécyle | Rien | Rien | Rien | 50 ppm TWA 75 ppm STEL |
| acide méthacrylique | 20 ppm TWA | Rien | Rien | Rien |
| Méthylque d' méthacrylate | 50 ppm TWA 100 ppm STEL (Sensibilisation cutanée) | 100 ppm (410 mg/m3) PEL | Rien | 50 ppm |

| | |
|--|---|
| Remarques sur la conception des installations techniques: | Assurer une ventilation d'échappement locale adéquate afin de maintenir l'exposition du travailleur sous les limites permmissibles. |
| Protection respiratoire: | Utiliser un appareil de protection respiratoire approuvé NIOSH s'il y a possibilité de dépasser la ou les limites d'exposition établie(s). |
| Protection des yeux: | Des lunettes étanches ou des lunettes de sécurité munies d'un écran latéral. Utiliser un masque complet s'il y a des risques d'éclaboussures ou de pulvérisation du produit. |
| Protection de la peau: | Utiliser des gants et un vêtement de protection imperméables pour empêcher le contact avec la peau, si besoin est. Gants de butylcaoutchouc. Les gants en caoutchouc naturel. |

9. PROPRIETES PHYSICO-CHIMIQUES

| | |
|--|--|
| Etat physique: | Liquide |
| Couleur: | Limpide |
| Odeur: | Prononcé, Irritant |
| Seuil de détection d'odeur: | Non disponible |
| Valeur pH: | Non applicable, Le produit réagit avec l'eau |
| Pression de vapeur: | < 10 mm/hg (27 °C (80.6 °F)) < 4 mbar (20 °C (68°F)) |
| Point / zone d'ébullition: | > 149 °C (> 300.2 °F) |
| Point/domaine de fusion: | Non applicable, Le produit est un liquide. |
| Densité/Densité relative:: | 1.02 |
| Densité de vapeur relative: | 1 20 °C |
| Point d'éclair: | > 93.3 °C (> 199.94 °F) Tagliabue en vase fermée |
| Inflammable/Limites inférieures d'explosion: | Non disponible |
| Inflammable/Limites supérieures d'explosion: | Non disponible |
| Température d'auto-inflammation: | Non disponible |
| Inflammabilité: | Le produit n'est pas inflammable. |
| Taux d'évaporation: | Non disponible |
| Solubilité: | Légère Eau |
| Coefficient de partage (valeur logarithmique):: | Non disponible |
| Teneur VOC: | 1.82 %; 17.37 g/l (ASTM D5403) |
| Viscosité dynamique: | Non disponible |
| Viscosité cinématique: | > 20.5 mm ² /s |
| Caractéristiques de la particule: | Non applicable, Le produit est un liquide. |
| Température de décomposition: | Non disponible |

10. STABILITE ET REACTIVITE

| | |
|---|--|
| Stabilité: | Stable dans des conditions normales d'entreposage et d'utilisation. |
| Réactions dangereuses: | Néant dans des conditions normales de traitement. La polymérisation peut se produire à une température élevée ou en présence de produits incompatibles. |
| Produits de décomposition dangereux: | Oxydes de carbone. Oxydes d'azote. Oxyde de silicium De formol. Vapeurs organiques irritantes. |
| Produits incompatibles: | Des oxydants forts. Agents réducteurs. Des acides. Bases. Métaux lourds. Initiateurs radicaux libres. Alliage de cuivre. Gaz inertes. Oxygène scavengers. Alcalis. |
| Réactivité: | Non disponible |
| Conditions à éviter: | Chaleur, flammes, étincelles et autres sources d'inflammation. Stockez loin des matériaux incompatibles. Protéger contre la lumière solaire. Conditions de gel. Lumière UV. Étouffement par gaz inerte. Eviter l'humidité. |

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables: Yeux, Inhalation, Peau, Ingestion

Effets potentiels sur la santé

| | |
|-------------------------------|---|
| Inhalation: | Irrite le nez, la gorge et le système respiratoire. |
| Contact avec la peau: | Peut causer une réaction allergique de la peau. Entraîne une irritation de la peau. |
| Contact avec les yeux: | Provoque des lésions oculaires graves. |
| Ingestion: | Peut entraîner une irritation du tube digestif par ingestion. Non prévu dans des conditions normales d'utilisation. |

| Substances dangereuses | LC50s et LD50s |
|--|---|
| Méthacrylate à point d'ébullition élevé | Rien |
| Méthacrylate hydroxyalkyle | Rien |
| méthacrylate de dodécyle | Oral LD50 (Rat) = > 5.0 g/kg Oral LD50 (Souris) = > 87,250 mg/kg |
| Acide acrylique | Oral LD50 (Rat) = 33.5 mg/kg Oral LD50 (Souris) = 2,400 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 2.5 g/kg Oral LD50 (Rat) = 193 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 1,250 mg/kg CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = 3.6 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 3.9 - < 4.8 mg/l CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5.1 mg/l |
| Méthacrylate de tétradécyle | Rien |
| [3-(2,3-Époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane | CL50 par inhalation (Rat, 4 h) = > 5.3 mg/l |
| Méthacrylate d'hexadécyle | Rien |
| Méthylrique d' méthacrylate | Oral LD50 (Rat) = 7,800 mg/kg Oral LD50 (Lapin) = 6,000 mg/kg Oral LD50 (Rat) = 9,400 mg/kg |

| Substances dangereuses | Effets immédiats sur la santé | Effets retardés sur la santé | Effets chroniques sur la santé |
|--|-------------------------------|------------------------------|--|
| Méthacrylate à point d'ébullition élevé | Irritant | Allergène | |
| Méthacrylate hydroxyalkyle | Irritant | Allergène | |
| méthacrylate de dodécyle | Irritant | Allergène | |
| Acide acrylique | Corrosif Irritant | Allergène | Reins Foie |
| Méthacrylate de tétradécyle | Irritant | Allergène | |
| [3-(2,3-Époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane | Irritant | Allergène | |
| Méthacrylate d'hexadécyle | Irritant | Allergène | |
| Méthylrique d' méthacrylate | Irritant | Allergène | Reins Foie Mutagène Système nerveux Respiratoire |

| Substances dangereuses | NTP cancérigène | IARC cancérigène | OSHA cancérigène (Spécifiquement réglementé) |
|--|-----------------|------------------|--|
| Méthacrylate à point d'ébullition élevé | Non | Non | Non |
| Méthacrylate hydroxyalkyle | Non | Non | Non |
| méthacrylate de dodécyle | Non | Non | Non |
| Acide acrylique | Non | Non | Non |
| Méthacrylate de tétradécyle | Non | Non | Non |
| [3-(2,3-Époxypropoxy)propyl]triméthoxysilane | Non | Non | Non |
| Méthacrylate d'hexadécyle | Non | Non | Non |
| Méthylrique d' méthacrylate | Non | Non | Non |

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Information écologique: Non disponible

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Information exigée est pour pour les produits inutilisés uniquement.

Méthode de rejet recommandée: Éliminer conformément aux règlements fédéraux, provinciaux et municipaux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Les informations relatives au transport fournies dans cette section s'appliquent seulement au matériau lui-même/à la formulation elle-même et elles ne sont pas spécifiques à aucun emballage/à aucune configuration.

Transport du Canada de Marchandises Dangereuses-Terre

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport aérien (ICAO/IATA)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

Transport maritime (IMO/IMDG)

Nom d'embarquement correct: Non réglementé
Division: Rien
Numéro d'identification: Rien
Groupe d'emballage: Rien

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Information sur la réglementation Canadienne

Statut LCPE LIS/LES: Tous les composants sont inscrits sur la liste intérieure des substances ou en sont exempts.

Information sur la réglementation des Etats Unis

État de l'inventaire TSCA 8 (b): Tous les composants sont répertoriés comme actifs ou sont exempts d'inscription dans l'inventaire TSCA (Toxic Substances Control Act).

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche de données de sécurité contient des changements par rapport à la précédente version dans les paragraphes: 3,8,11

Préparé par: Sécurité des Produits et Affaires Réglementaires

Date de sortie: 06/30/2025

DÉMENTI Les données ci-jointes sont fournies à titre d'information seulement et sont jugées dignes de foi. Toutefois, la société Henkel Corporation n'assume la responsabilité d'aucun résultat obtenu par des personnes dont elle ne contrôle pas les méthodes. Il incombe à l'utilisateur de déterminer si les produits Henkel ou les méthodes de production mentionnées dans le présent document conviennent à un usage particulier. Il lui incombe aussi de prendre les précautions nécessaires pour protéger les biens et les personnes contre tout risque qui pourrait se produire au cours de la manipulation et de l'utilisation de l'un ou l'autre des produits de Henkel Corporation. À la lumière de ce qui précède, la société Henkel Corporation décline toute responsabilité, tacite ou expresse, incluant mais ne se limitant pas à la garantie implicite de qualité marchande et de conception à une fin spécifique découlant de la vente ou de l'usage des produits de Henkel Corporation. Henkel Corporation décline aussi toute responsabilité pour tout dommage indirect, quel qu'il soit, y compris un manque à gagner.

Cette Fiche de Données de Sécurité a été générée en fonction du Règlement Canadien sur les produits dangereux (SIMDUT 2015) et fournit des renseignements conformément à la loi Canadienne seulement. Aucune garantie ou représentation de quelque nature que ce soit n'est donnée en ce qui concerne les lois de fond ou d'exportation de toute autre juridiction ou pays. Veuillez confirmer que les informations fournies dans le présent document sont conformes à la législation sur l'exportation ou à toute autre loi de toute autre juridiction avant l'exportation. Veuillez contacter Henkel Product Safety and Regulatory Affairs pour une assistance supplémentaire.